

Clubs de sport engagés dans la promotion de la santé : quels savoirs-faire mobiliser ?

Aurélien Van Hove,

maître de conférences,
Laboratoire « Adaptation, mesure
et évaluation en santé. Approches
interdisciplinaires » (Apemac),
université de Lorraine, Nancy,

Stacey Johnson,

doctorante, Laboratoire motricité
humaine expertise sport santé
(Lamhess), université Côte d'Azur,
Nice,

Fabienne Lemonnier,

chargée de projet et d'expertise
en promotion de la santé,

Florence Rostan,

nutritionniste, chargée de mission
en promotion de la santé,
Santé publique France,
Saint-Maurice,

Benjamin Tezier,

doctorant, Laboratoire « Adaptation,
mesure et évaluation en santé.
Approches interdisciplinaires »
(Apemac), université de Lorraine,
Nancy,

Anne Vuillemin,

directrice de l'école universitaire
de recherche – Healthy écosystèmes
des sciences de la santé,
Laboratoire motricité humaine
expertise sport santé (Lamhess),
université Côte d'Azur, Nice.

Pour mieux comprendre comment certains clubs, récompensés par des fondations ou des labels, mettent en place des actions de promotion de la santé, l'équipe du projet PROMotion de la Santé dans les Clubs Sportifs – PROSCeSS (voir encadré page suivante) a analysé avec huit clubs de sport porteurs d'actions¹ le contenu de ces interventions et les stratégies qu'ils ont mobilisées. Plusieurs caractéristiques des clubs sportifs, des porteurs des actions et de leurs actions ont été identifiées par ce travail.

Les thématiques de ces actions sont variées, et ont entre autres pour objectif la sensibilisation des jeunes sportifs et des jeunes sportives à une alimentation saine ; à la mise en place du soutien scolaire intégrant des ateliers d'activité physique ; à la prévention des blessures chez les jeunes ; au développement de la citoyenneté ; au développement du sport-santé.

Les porteurs des actions sont souvent soit des bénévoles investis dans un rôle de coordination au sein

des clubs, soit des salariés qui ont une mission axée sur la santé des pratiquants. Les actions sont généralement nées d'un constat fait par le porteur des actions sur des athlètes entraînés (manque d'hygiène de vie, problème de surpoids, blessures trop fréquentes), ou d'une opportunité pour le club de servir la communauté par un projet solidaire et partenarial. Une fois en place, elles sont souvent une porte d'entrée pour aborder la santé mentale, sociale et physique d'une autre manière.

Compétences, savoir-faire ou savoir-être nécessaires

L'un des premiers savoir-faire incontournables identifiés est que le porteur dispose d'une bonne connaissance du public pour avoir la capacité de proposer des actions sur mesure en tenant compte des spécificités du club et de son territoire. Par exemple, le club Stade athlétique spinalien (SAS) d'Épinal s'attache à adapter les actions proposées à l'âge des pratiquants. Ainsi, en collaboration avec les pompiers, les personnes investies ont sensibilisé les plus jeunes aux risques domestiques, elles ont travaillé avec les 13-15 ans sur les risques liés à la baignade, elles ont abordé avec les 17-19 ans les accidents de scooter et, avec les plus âgés, la prévention des feux ; tout en initiant l'ensemble des classes d'âges aux gestes de premiers secours.

Un autre savoir-faire développé par chaque porteur des actions est la formation pour le développement des compétences de communication,

afin de faire connaître l'initiative tant au sein du club qu'à l'extérieur. Une telle démarche a été mise en œuvre par le Stade marseillais université club (SMUC), dont le porteur des actions souligne que « *la communication est peu enseignée dans notre formation Activité physique adaptée-Santé* ». Plusieurs porteurs des actions ont appris à s'entourer de professionnels ou à utiliser les outils de communication pour pouvoir diffuser leurs réalisations.

Un troisième savoir-faire est la capacité à fédérer, autour du projet, des entraîneurs, des parents, les bénéficiaires eux-mêmes, qui deviennent les acteurs du changement et les porteurs des messages : « *Seul, je ne peux, on ne peut rien faire, les éducateurs ont un rôle prépondérant parce qu'ils sont au cœur de l'action par les messages qu'ils vont transmettre aux enfants, au même titre que la politesse, le fair-play* », témoigne le porteur des actions de l'Association sportive montferrandaise (ASM) Omnisport.

Conditions à réunir et obstacles

L'analyse montre que, dans chacune des actions, ce qui a permis leur lancement ou ce qui ouvre sur leur pérennisation, c'est la recherche et le développement de ressources partenariales – qu'elles soient financières ou bénévoles – pour apporter des compétences : une connaissance du porteur des actions qui vient partager ses compétences sur la santé, ou des ressources : par exemple un imprimeur qui finance des livrets en apposant un encart publicitaire. Ce peut être

L'ESSENTIEL

■ **Au travers du projet PROSCeSS, Santé publique France, l'université Côte d'Azur et l'université de Lorraine pilotent une recherche sur les clubs sportifs qui mettent en œuvre des actions de promotion de la santé. La rencontre de huit clubs sportifs ayant des projets prometteurs a permis d'identifier des conditions à réunir et des obstacles à contourner pour mener ces actions.**

également un partenaire pédagogique pour associer les enfants à la réflexion en fonction de leurs préoccupations : le club ASM Omnisport travaille ainsi avec l'association Playdagogie « pour faire émerger des problématiques et donner la parole aux enfants afin qu'ils expriment leur ressenti sur des problématiques telles que la mixité, la violence, le handicap, le "vivre-ensemble", les réseaux sociaux, l'omniprésence des outils numériques ».

A contrario, l'un des freins identifiés dans un grand nombre des actions est l'absence de connaissances et de compétences sur l'évaluation des effets et le suivi des activités. Quand une évaluation existe, elle est

souvent utilisée avec pour unique finalité de rendre compte aux financeurs de l'action. Les porteurs ont des difficultés pour identifier le type d'évaluation à mobiliser et quand évaluer pour que cela fasse sens. Ainsi, au Football Club (FC) Val d'Europe, le porteur des actions le concède : « Le seul retour que j'ai, ce sont les parents qui me disent que l'action d'alimentation équilibrée que nous avons mise en place est formidable, il est donc difficile de se fier à une seule appréciation. »

Quelle contribution pour la société ?

L'équipe du projet Promotion de la santé dans les clubs sportifs (PROSCeSS) a également demandé aux porteurs des actions comment celles-ci contribuent à la société. D'une manière générale, les porteurs souhaitent mobiliser le sport pour mettre en œuvre une approche éducative avec les jeunes, en développant leurs compétences psychosociales, et pas seulement leurs compétences de compétiteurs sportifs. Donc, le sport devient un vecteur d'une approche de santé globale. Témoignage du porteur des actions du club ASM Omnisport : « À partir du moment où l'on initie les enfants à la pratique sportive, c'est déjà les construire pour l'avenir. S'ils

découvrent une activité qui leur plaît, ce sera mieux qu'une activité qui leur a été imposée. »

Par ailleurs, les porteurs des actions profitent de leur position pour servir leur club, et également leur communauté et leur territoire, comme l'explique le club Union sportive (US) Biot : « Avec ce projet, on se sent utile, on rend un peu à la commune dans laquelle on travaille ce qu'elle nous donne, c'est aussi une façon de participer à la vie collective. » De cette manière, le club sportif peut contribuer à la société et à l'épanouissement de ces jeunes. Un dirigeant du FC Val d'Europe explique comment ils adhèrent à une démarche de promotion de la santé, laquelle va se faire une place au-delà de l'esprit de compétition ; l'action du club autour d'une alimentation saine a reposé sur la mobilisation de la communauté (des filles, des parents, des partenaires) : « cela a beaucoup influé sur nos sportives : au-delà des résultats purement physiologiques et métaboliques, ce travail autour d'une alimentation plus équilibrée favorable au bien-être et à la forme physique a contribué à créer une autre dynamique ; ainsi par exemple sur le terrain lors des matchs, la qualité spécifique de nos collations est systématiquement remarquée par les autres clubs qui nous en félicitent. Alors, même si l'une des deux équipes a pris une "déroutée", la collation équilibrée est un facteur de rassemblement d'après-match ». ■

PROMOTION DE LA SANTÉ : UNE ÉTUDE SUR LES BONNES PRATIQUES DES CLUBS DE SPORT

Le projet PROMotion de la Santé dans les Clubs Sportifs (PROSCeSS) réunit l'université Côte d'Azur, Santé publique France et l'université de Lorraine. C'est une recherche appliquée, fondée sur une étude de cas (un club de sport = un cas), à l'aide de méthodes qualitatives, en trois étapes : une analyse des documents produits par le club pour devenir un club sportif promoteur de santé ; un entretien avec le porteur de l'action ; une visite sur place avec rencontre des acteurs et des bénéficiaires.

Objectif : mieux comprendre les mécanismes, les leviers et les freins à la mise en œuvre pour pouvoir ensuite capitaliser les expériences de développement d'actions ou d'initiatives de promotion de la santé dans des clubs sportifs en France.

Le club sportif doit répondre aux critères suivants : être affilié à une fédération spor-

tive ; mettre en place une intervention de promotion de la santé (soit centrée *a minima* sur un comportement de santé, soit visant une amélioration de la santé des pratiquants) ; déployer son intervention grâce à l'implication des dirigeants, des éducateurs et des pratiquants ; proposer une intervention qui sollicite au moins un partenaire extérieur au club sportif.

La participation à cette démarche doit permettre aux clubs sélectionnés de partager leurs actions, de faire le point sur leurs pratiques et d'échanger sur les critères de qualité de leurs actions. Les résultats attendus sont la production d'un schéma décrivant les mécanismes de mise en œuvre, les leviers et les freins à l'action d'un club sportif promoteur de santé, afin de développer une intervention de promotion de la santé au sein du club sportif.

1. Les clubs sollicités sont les suivants : quatre clubs de football : le FC La Montagne, situé près de Nantes, travaille sur les comportements de santé de ses pratiquants jeunes ; l'US Biot a développé un projet de prévention des blessures pour ses pratiquants ; le SAS Épinal propose différents projets développant la citoyenneté par le sport ; le FC Val d'Europe se préoccupe de l'alimentation de ses jeunes joueuses. Deux clubs omnisports : l'ASM Omnisport (Clermont-Ferrand) a lancé l'École jaune et bleue, un partenariat avec des écoles pour travailler sur le soutien scolaire ; le SMUC Marseille a développé un pôle Sport et Santé pour accompagner l'accès à la pratique sportive pour tous. Et aussi : le Nice-Côte d'Azur Athlétisme propose des programmes d'activité physique adaptée et de sport bien-être. Passer'Elles, une association sportive, travaille sur l'intégration des femmes dans la société par la pratique du vélo.

Pour en savoir plus

● Université Côte d'Azur, Santé publique France, université de Lorraine. *Projet PROSCeSS : PROMotion de la Santé dans les Clubs Sportifs*. [Fiche action], 3 p. En ligne : https://www.sfsp.fr/images/docs/Fiche-projet-Cap-exp-clubs-sportifs-sant_VF.pdf